

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 29 NOVEMBRE 2025

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. David FOURNIER, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Catherine GAY

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE  
M. Fabrice TOCABENS par Mme Isabelle LABROT  
Mme Zinèbe HADDAOUI par M. Julien DE BENITO  
Mme Laurence LEFEVRE par M. Claude TUMMINO  
M. Eric DESHAYES par M. Kader BELHADJ  
Mme Isabelle PORTEFAIX par Mme Frédérique CORCORAL  
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON  
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER  
Mme Françoise LICHIERE par Mme Anne-Catherine LEPAGE  
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI  
Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Amy MAZARI ALLEL  
M. Thierry VALLEJOS par M. Bernard AUTHEMAN  
Mme Anne-Sophie RIGAULT par M. Paul RUAT  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD  
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE  
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES  
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Martine BAREL

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

## Ville d'exception

### CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2025

**30**

#### **AVIGNON - BIBLIOTHEQUES : Convention de partenariat avec l'Agence régionale du Livre**

**M. AUTHEMAN**

##### **Convention de partenariat avec l'Agence régionale du Livre**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

L'Agence régionale du Livre est mandatée par le ministère de la Culture pour la mission du patrimoine écrit à l'échelle régionale. Cette mission consiste en l'appui au signalement, référencement et numérisation des fonds manuscrits et des archives. Cet accompagnement prend diverses formes : du conseil en ingénierie au financement de postes pour réaliser les inventaires des bibliothèques territoriales.

La mission patrimoine écrit de l'Agence régionale du Livre s'inscrit dans le cadre du plan national de signalement des fonds patrimoniaux, piloté par le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale de France (BnF). L'objectif de ce plan est de référencer l'ensemble des fonds de manuscrits et d'archives afin de permettre une meilleure conservation, de faciliter leur étude et leur valorisation auprès des publics de chercheurs comme du « grand public ». Ce référencement vient enrichir les catalogues locaux et le Catalogue Collectif de France (CCFr).

Avignon Bibliothèques a déjà bénéficié de deux opérations de la mission patrimoine écrit en 2018 et 2020 qui lui ont permis d'identifier les provenances de ses fonds patrimoniaux.

Pour l'année 2025-2026, la priorité d'Avignon Bibliothèques a été donnée au fonds Maurice Noël, donné en 2017, et plus particulièrement à la correspondance de l'écrivain André Suarès (Marseille, 1868 - Saint-Maur-des-Fossés, 1948) qui représente une volumétrie d'environ 4 000 unités. André Suarès est un romancier, auteur du célèbre Voyage du Condottiere (1932), animateur des premiers temps de la Nouvelle Revue Française à partir de 1912 aux cotés de Paul Valéry, André Gide et Paul Claudel.

Il est également l'ami et le conseiller littéraire de Jacques Doucet, célèbre couturier et collectionneur, dont la collection est conservée au musée Angladon. André Suarès est à l'origine de la constitution de la bibliothèque de Jacques Doucet.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Cette correspondance, précisément inventoriée et décrite, permettra une étude approfondie des rapports qui unissent André Suarès au monde intellectuel et artistique des 40 premières années du 20e siècle.

Dans le cadre de la présente convention, l'Agence régionale du Livre s'engage principalement :

- à recruter et à mettre à disposition de la ville d'Avignon un chargé de catalogage du fonds Suarès,
- à accompagner la Ville d'Avignon en ingénierie de projet,
- à prendre en charge 80% du montant de la mission estimée à 22 655 euros.

Dans le cadre de la présente convention, la ville d'Avignon s'engage principalement :

- à assurer l'accueil, l'organisation du travail du chargé.e de catalogage
- à enrichir le CCfr des notices créées à l'occasion de cette mission
- à financer 20% du coût de la mission soit 4 532 euros.

Cet engagement vaut pour six mois à compter de sa date de notification.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu le projet de convention de partenariat.

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'Agence régionale du Livre ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 011 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

## **ADOpte**

M. Michel BISSIERE ne prend pas part au vote.

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Anne-Catherine LEPAGE



**PARVENU A LA PREFECTURE LE** 04/12/2025

**ACTE PUBLIE LE** 05/12/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :